

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

3me Circonscription des Alpes-Maritimes

LE RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN

présente

Candidat : Jean HANCY

Suppléant : Francis JOUHAUD

Jean HANCY

Conseiller Municipal de la Ville de Nice

SUPPLÉANT : ***Francis JOUHAUD***

Adjoint au Maire de la Ville de Nice

Mesdames, Messieurs,

Je ne dispose ni de la télévision, ni de la radio, qui bien que payées par l'ensemble de la nation, appartiennent au Gouvernement, et sont contrôlées par lui.

En dehors des réunions publiques, cette circulaire est la seule possibilité que j'ai de m'adresser à vous.

Collaborateur de notre cher Maire disparu, Jean MEDECIN, je siège au Conseil Municipal de la ville de Nice, aux côtés de son fils, notre Maire actuel.

Issu d'une vieille famille du pays profondément attachée à sa ville et au terroir niçois, à ses vallées, à ses montagnes, je suis avant tout préoccupé de l'avenir de notre beau pays.

A mes côtés, se présente Francis JOUHAUD, Rapatrié d'Algérie où sa famille était installée depuis quatre générations, et à qui ses fonctions d'Adjoint au Maire, Délégué aux Rapatriés, permettent de connaître de façon toute particulière les difficiles et les nombreux problèmes qui se posent à nos courageux compatriotes Rapatriés.

Ensemble nous constatons que Nice et sa région n'obtiennent pratiquement rien du gouvernement, alors que nous avons trois députés de la majorité.

Par contre, CORNUT-GENTILLE à Cannes, PALMERO à Menton, obtiennent plus que nous et pourtant ils font partie de l'opposition.

J'en conclus qu'il faut que le gouvernement trouve en face de lui des gens dont il sait que le vote ne lui est pas acquis d'avance, et dont il doit se concilier les bonnes grâces.

C'est au nom de l'efficacité, et pour la défense des libertés communales de notre ville et de nos villages, que je présente ma candidature au poste de député dans la troisième circonscription des Alpes-Maritimes.

NOTRE PROGRAMME

POUR LA DEFENSE DE LA VILLE DE NICE ET DES COMMUNES DU DEPARTEMENT

Trois conditions s'imposent :

1° **DES BUDGETS PLUS A L'AISE** : il faut donc compléter la récente réforme fiscale par un système de recettes plus large que celui des centimes.

2° **DIMINUTION DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE ET DE LA BUREAUCRATIE.**

3° **DES CREDITS** d'équipement, et le retour à des possibilités normales d'emprunts.

Par les contacts que nous aurons régulièrement dans notre département, nous serons toujours présents, et nous défendrons vos dossiers.

POUR L'EPANOUISSEMENT DE NOTRE DEPARTEMENT

— D'abord, le défendre au sein de la région de Marseille à laquelle nous sommes malheureusement rattachés administrativement ; étendre son influence économique pour satisfaire ses exigences démographiques, qui sont énormes.

— Conseiller Municipal de la ville de Nice, issu d'une famille de l'arrière-pays, dont l'un des membres, Félix HANCY, Maire de La Tour-sur-Tinée, est doyen des Maires de ce département, je connais ses besoins en équipement : écoles, vicinalité, hôpitaux, adductions d'eau, remembrement, équipements sportifs et culturels, logements sociaux (situation douloureuse en ce qui concerne la ville de Nice, avec des milliers de demandes de logement non satisfaites, malgré de nombreuses et pressantes démarches des responsables locaux, auprès des Ministres intéressés).

POUR UNE ECONOMIE NATIONALE EN EXPANSION

Une monnaie forte au service d'investissements productifs. Des investissements régionalisés et non réservés à la région parisienne ou aux grandes métropoles. En un mot, un équilibre des régions et un équilibre des professions. Pour ces dernières vous connaissez nos idées : **COMMERÇANTS** (maintien de la propriété commerciale et réforme fiscale). **ARTISANS** (statuts, révision du système fiscal et du système de retraite). **FONCTIONNAIRES** (parité avec le secteur privé). **AGRICULTEURS** (application intégrale des prix du Marché commun, relèvement des retraites agricoles exploitants et ouvriers, investissements adaptés et en volume suffisant, couverture des frais de maladie, développement du crédit agricole, routes, eau, transports, développement du confort, électrification des villages et des écarts, lutte contre les incendies). **SALARIES** (suppression des zones de salaires). **CADRES** (maintien de l'affectation actuelle des fonds des caisses de retraite). **RAPATRIES** (amnistie totale, indemnisation, aide au reclassement social et économique). Assistance aux personnes âgées. **ANCIENS COMBATTANTS** (droit à réparation, rapport constant) ; en un mot, nous devons organiser la répartition des fruits de l'expansion et promouvoir une économie dynamique au profit de tous. Ceci ne sera possible que par une réduction des dépenses et en particulier celles de la force de frappe et de l'aide aux pays sous-développés.

POUR UNE EUROPE UNIE ET UNE POLITIQUE DE PAIX

MILITANTS CONVAINCUS DE L'IDEE EUROPEENNE, nous souhaitons la réalisation complète du Marché Commun, et la relance d'une Europe Politique, qui seule permettra à notre continent de reprendre le rôle d'arbitre et de médiateur, en vue du maintien de la PAIX entre les deux blocs.

Nous vous demandons POUR CE PROGRAMME plus économique que politique, votre confiance.

EN DEHORS DE TOUT SECTARISME, de toutes idées préconçues, nous mettons à la disposition de tous trois certitudes : notre expérience, la sincérité de nos engagements, et la connaissance que nous avons acquise en vous servant.

Croyez que nous nous battrons, Mesdames, Messieurs, de toutes nos forces, pour servir LA VILLE DE NICE, LES COMMUNES DE NOTRE DEPARTEMENT, NOTRE PATRIE, LA REPUBLIQUE.

Jean HANCY

Avocat au Barreau
Ancien membre du Conseil de l'Ordre
Conseiller Municipal de la Ville de Nice
Président du Comité des Traditions Niçoises.

Suppléant : ***Francis JOUHAUD***

Avocat au Barreau
Adjoint au Maire de la Ville de Nice
Rapatrié
Délégué aux Rapatriés.